



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS fournies par l'Insee et de prévisions statistiques. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.

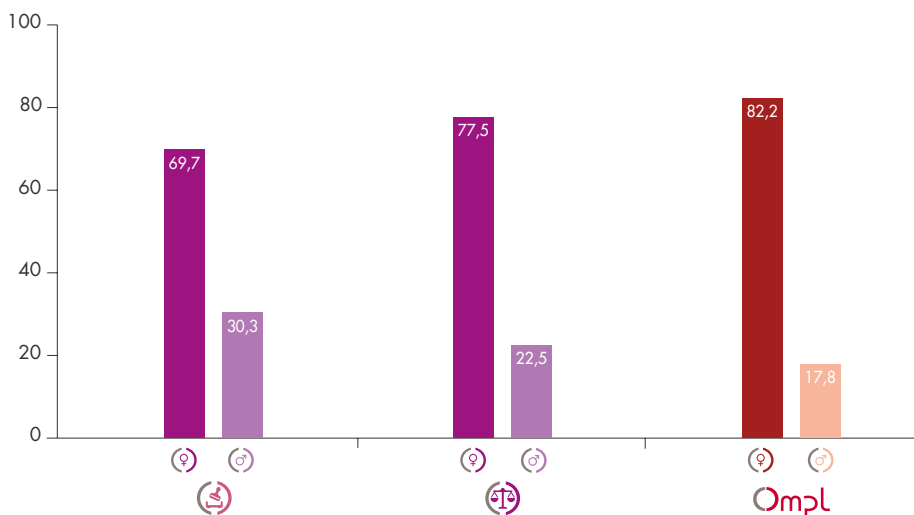


### EMPLOIS TRÈS MAJORITAIREMENT FÉMININS

Les emplois de la branche sont très majoritairement féminins : 69,7 % des salariés sont des femmes.

Cette proportion est inférieure à la moyenne du secteur (77,5 %).

Répartition des salariés par genre (%)



Source : Insee, DADS 2018.

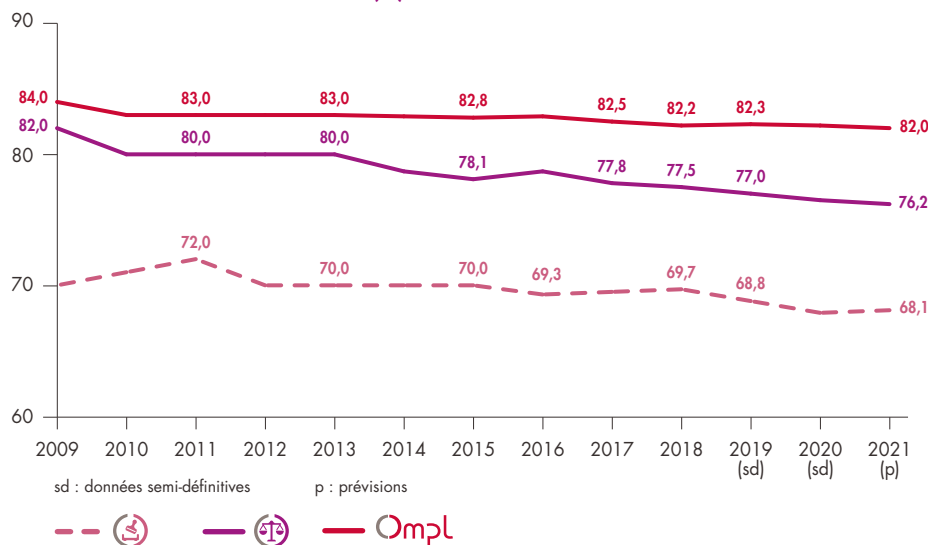


### LÉGER REPLI DU TAUX DE FÉMINISATION

Par rapport à 2009, la part des femmes dans l'emploi de la branche varie peu jusqu'en 2018. Elle oscille entre 69,3 % et 72 %.

Les prévisions pour les années 2019 à 2021 anticipent néanmoins une légère tendance à la baisse.

Évolution du taux de féminisation (%)



Source : Insee, DADS 2009-2018, estimations.



Secteur juridique

Branche professionnelle



Études d'huissiers de justice

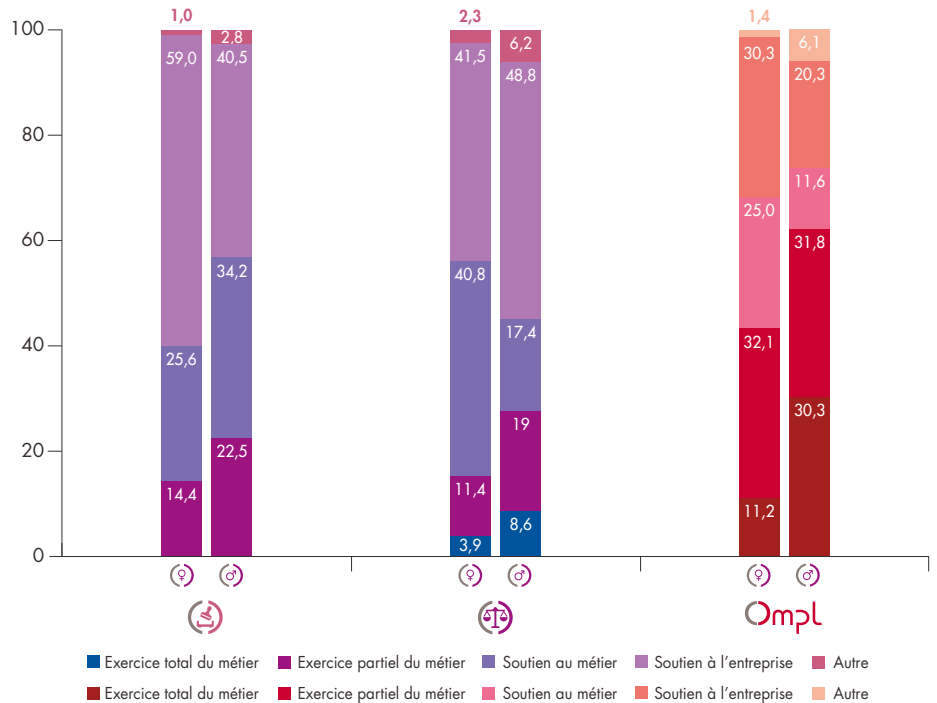


## MÉTIERS GENRÉS

Les emplois de la branche viennent surtout en support du métier et de l'activité de l'entreprise (soutien au métier et soutien à l'entreprise).

Néanmoins, un effet du genre existe : 59,0 % des femmes exercent une activité de soutien à l'entreprise contre 40,5 % des hommes.

## Répartition des salariés par genre et type de métier (%)



Source : Insee, DADS 2018.



**Exercice total du métier :** salariés dont le diplôme permet d'exercer l'ensemble des tâches propres à l'activité libérale de l'entreprise (architectes salariés, experts en automobile salariés, médecins salariés, chirurgiens-dentistes salariés, pharmaciens salariés, vétérinaires salariés, huissiers de justice salariés, commissaires-priseurs salariés, mandataires et administrateurs judiciaires salariés, avocats salariés...).

**Exercice partiel du métier :** salariés dont la certification permet d'exercer une partie des tâches propres à l'activité libérale de l'entreprise (préparateurs en pharmacie, juristes, techniciens de laboratoire, dessinateurs en bâtiments...).

**Soutien au métier :** salariés réalisant des tâches en soutien de l'activité libérale (assistantes dentaires, auxiliaires vétérinaires, assistantes juridiques, secrétaires, ouvriers qualifiés...).

**Soutien à l'entreprise :** salariés réalisant des tâches en soutien à l'activité de l'entreprise (comptables, standardistes, employés administratifs, chargés des ressources humaines...).

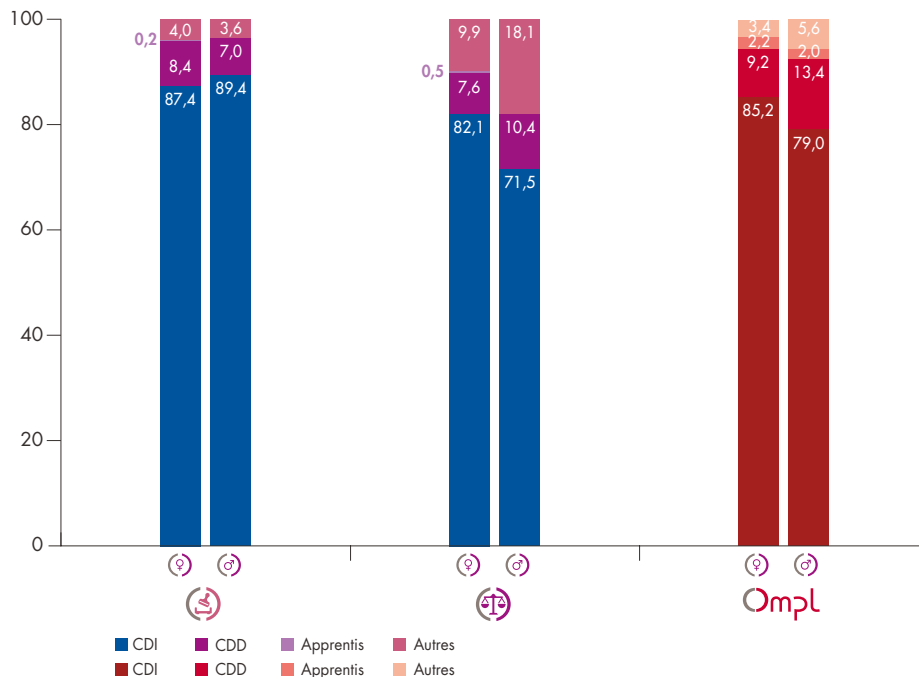


### PRÉPONDÉRANCE DU CDI

Les contrats à durée indéterminée sont très largement majoritaires dans la branche.

Les femmes bénéficient moins souvent que les hommes de ce type de contrat.

### Répartition des genres en fonction du type de contrat de travail (%)



Source : Insee, DADS 2018.



### PROPORTIONNELLEMENT PLUS D'HOMMES EN CDI

Par rapport à 2016, la part de salariés en CDI tend à reculer chez les femmes mais progresse chez les hommes.

Le taux de CDD augmente chez les femmes et diminue chez les hommes.

### Évolution de la répartition des salariés par genre et type de contrat de travail 2016-2018 en points

	CDI		CDD		Ompl	
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme
CDI	↓ -0,4	↑ +1,0	↓ -1,0	↑ +0,9	↓ -0,4	↓ -0,3
CDD	↑ +0,3	↓ -0,4	↑ +1,2	↑ +1,3	↑ +0,2	↑ +0,4
Apprentis	ND <sup>1</sup>	ND <sup>1</sup>	↑ +0,1	↔ 0,0	↑ +0,1	↓ -0,1
Autres	↓ -0,1	↓ -0,7	↓ -0,3	↓ -2,2	↑ +0,1	↑ +0,1

Source : Insee, DADS 2016-2018.

1 : salariés dont le genre n'a pas pu être déterminé pour cause de secret statistique.

**SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES**

Le taux de féminisation de la branche varie fortement d'une région à l'autre.

Il est maximal pour la Normandie (74,0 %) et atteint un minimum pour les DOM (62,8 %).

**Taux de féminisation par région (%)**

Régions			<b>Ompl</b>
Auvergne-Rhône-Alpes	72,5	80,3	82,9
Bourgogne-Franche-Comté	69,0	79,4	85,7
Bretagne	73,2	81,1	82,8
Centre-Val de Loire	69,1	80,5	84,8
Corse	63,3	80,3	81,2
DOM	62,8	77,9	81,9
Grand Est	66,2	79,4	85,1
Hauts-de-France	70,3	78,2	82,3
Île-de-France	68,9	73,4	76,7
Normandie	74,0	82,2	84,4
Nouvelle-Aquitaine	71,8	80,8	83,8
Occitanie	70,2	79,8	83,7
Pays de la Loire	71,7	79,4	83,5
Provence-Alpes-Côte d'Azur	67,8	80,2	83,8
<b>Ensemble</b>	<b>69,7</b>	<b>77,5</b>	<b>82,2</b>

Source : Insee, DADS 2018.